



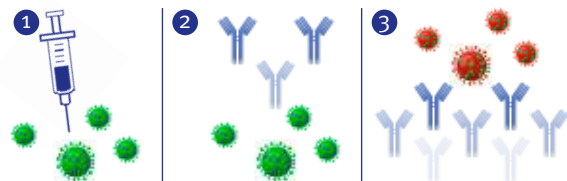
Qu'est-ce qu'un vaccin ?

Un vaccin est un médicament préventif, destiné à éviter une maladie.

 Se faire vacciner, c'est se **protéger** contre une série de maladies qui peuvent mettre votre vie en danger et dont les complications peuvent être graves.

 Se faire vacciner, c'est se protéger **soi** contre des maladies, mais c'est aussi éviter de contaminer **d'autres personnes**.

Comment fonctionne un vaccin ?



1. Un vaccin contient une faible quantité du microbe, soit inactivé, soit atténué, qui est introduit dans votre organisme.
2. Votre organisme produit alors des anticorps contre le microbe, sans que la maladie ne se développe.
3. Les anticorps vous protégeront par la suite si vous êtes infecté par le véritable microbe.

La vaccination permet donc une première rencontre entre votre système immunitaire et un virus ou une bactérie. Votre organisme apprend à y réagir correctement en produisant des anticorps. Vous éviterez ainsi que la maladie ne se développe si jamais vous êtes un jour infecté par le véritable microbe.

Qu'est-ce que l'immunité de groupe ?

Grâce à la vaccination, on évite de développer ces maladies et on diminue le risque de contaminer d'autres personnes. Certaines personnes ne peuvent pas recevoir de vaccin, par exemple en raison de leur santé plus fragile : les bébés, les personnes âgées, les personnes souffrant de pathologies chroniques, d'allergies à des composants de vaccin, ou dont les défenses immunitaires sont affaiblies.

Pour elles, il est très important que leur environnement propage le moins de maladies possible et donc que vous soyez correctement vacciné.

Les vaccins sont-ils sûrs ?


Les vaccins sont sûrs. N'oubliez pas que des effets secondaires peuvent survenir, mais ils sont généralement limités et passent rapidement. **Les effets secondaires graves sont extrêmement rares.**


Effets secondaires légers possibles :

- une fièvre modérée (moins de 38,5 °C) ;
- une légère douleur, une rougeur ou un gonflement au point d'injection. Avec certains vaccins, cela peut être plus étendu. Elle disparaît généralement spontanément au bout de quelques jours ;
- un durcissement au point d'injection - parfois une bosse.

Avec une vaccination contre la rougeole, les oreillons ou la rubéole :

- de la fièvre entre le 5e et le 12e jour après la vaccination ;
- une légère éruption rouge et/ou des douleurs articulaires temporaires.

 Pour ces effets secondaires, aucun traitement n'est nécessaire, les symptômes s'améliorent spontanément (une grosseur peut être ressentie pendant plusieurs semaines).

 Si la réaction est plus grave ou si vous êtes inquiet, contactez votre médecin.

Il n'existe **aucune preuve scientifique** que les vaccinations seraient à l'origine de certaines maladies graves ou chroniques.

Un vaccin offre-t-il une protection à vie ?

Parfois, il y a une protection à vie, parfois la quantité d'anticorps diminue au fil du temps et il faut se refaire vacciner (rappel de vaccin) pour maintenir la quantité d'anticorps à un niveau suffisamment élevé.

Combien coûte un vaccin ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), les vaccins recommandés pour les bébés, les enfants et les adolescents sont gratuits s'ils sont :

- administrés aux moments recommandés par le calendrier vaccinal ;
 - commandés par le professionnel de santé dans le cadre du Programme de vaccination de la FW-B.
- D'autres vaccins (HPV, grippe...) pour enfants et adultes sont partiellement remboursés par l'INAMI.

Remboursement

Vous recevez un remboursement de la ML pour tous les vaccins reconnus en Belgique.
Plus d'infos : www.ml.be > vaccins



Lors du séjour à la maternité, les parents de chaque nouveau-né reçoivent un carnet de santé reprenant des vignettes pour la vaccination. Ces vignettes leur permettent d'obtenir gratuitement les vaccins qui sont recommandés en FW-B. Le vaccinateur de leur choix (consultation ONE, pédiatre, ...) indiquera les vaccinations qui ont été réalisées dans le carnet de santé de l'enfant.

Seul le vaccin contre le rotavirus, recommandé dans le schéma du Programme de vaccination de la FW-B, n'entre pas dans le circuit des vignettes. Il peut être acheté en pharmacie, sur prescription médicale, et est en partie remboursé, selon votre mutualité. Les femmes enceintes n'ont pas besoin de vignettes pour obtenir les vaccins gratuits qui les concernent (coqueluche, grippe).

Où puis-je trouver un aperçu de toutes mes vaccinations?

Il est important de savoir quels vaccins ont été ou n'ont pas été administrés. Vous pouvez consulter :

- le carnet de vaccination;
- le portail Masanté (numérique).

Discutez-en avec votre médecin traitant pour vérifier si les détails de vos vaccinations figurent dans votre dossier médical global.

Plus d'infos

www.vaccination-info.be
www.masante.belgique.be



**Découvrez la ML
sur www.ml.be**

Cette brochure ainsi que d'autres dépliants sont disponibles dans votre mutualité.

ML MUTPLUS.be

Siège social

Place de la Reine 51-52 - 1030 Bruxelles

☎ 02 209 48 11 - 📠 02 219 01 54

✉ info@mutplus.be

Centre de gestion du Hainaut

Rue Childéric 15 - 7500 Tournai

☎ 069 34 38 00 - 📠 069 21 67 20

✉ MLHainaut@mutplus.be

ML Hainaut-Namur

Centre de gestion de La Louvière

Rue Anatole France 8-14 - 7100 La Louvière

☎ 064 23 61 90 - 📠 064 23 61 91

✉ Contact409@ml.be

Centre de gestion de Namur

Rue Bas de la Place 35 - 5000 Namur

☎ 081 23 18 23 - 📠 081 24 10 37

✉ Contact409@ml.be

ML Liège

Rue de Bruxelles 174 G - 4340 Awans

☎ 0800 144 48 - 📠 04 253 22 02

✉ secretariat@libramut.be

ML Luxembourg

Avenue de la Gare 37 - 6700 Arlon

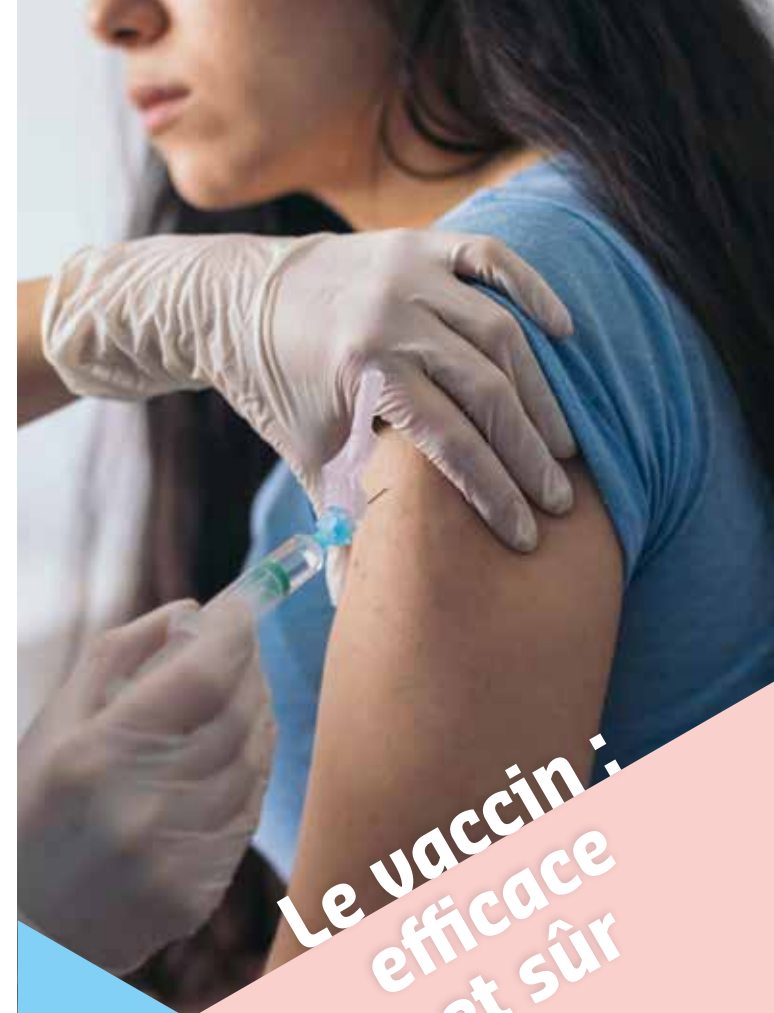
☎ 063 24 53 00 - 📠 063 21 73 29

✉ contact@mut418.be

**Votre santé,
notre priorité!**

**Entretenez
votre capital
santé!**

www.ml.be



**Le vaccin :
efficace
et sûr**